

Organisation d'un marché mensuel d'artisanat et de produits du terroir sur la Place Abbé Michel Gigi (a) Commune : AUBANGE (b) Nom du village ou de l'entité : AUBANGE (c) Descriptif : Organisation d'un marché mensuel d'artisanat et de produits du terroir sur la Place Abbé Michel Gigi	Fiche n° IM-P1
	Priorité : Lot 1
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

ORGANISATION D'UN MARCHÉ MENSUEL D'ARTISANAT ET DE PRODUITS DU TERROIR SUR LA PLACE ABBE MICHEL GIGI

1. Description du projet

Le projet vise à organiser un marché mensuel de type « après-journée » (fin d'après-midi et début de soirée). Ce marché se déroulerait sur la place Abbé Michel Gigi à Aubange et utiliserait la nouvelle Halle (cf. projet Aménagement de la place Abbé Michel Gigi à Aubange). Actuellement cette place accueille régulièrement des activités telles : le marché aux fleurs, les Aper'Aubange, le marché de Noël, etc.

L'objectif est de proposer la vente de produits alimentaires et artisanaux, dans un lieu protégé de la pluie, mais aussi constituer un moment convivial et culturel, favorisant les rencontres et permettant de lutter contre l'effet « commune dortoir » souvent évoqué par les habitants et la CLDR.

Situé à Aubange, cet évènement pourrait aussi attirer des personnes extérieures à la commune (Messancy, Mont-Saint-Martin, Musson, etc.) et ainsi renforcer l'attractivité du territoire. En effet, c'est un emplacement central pour toute la commune puisqu'il est placé le long de la N88, accessible facilement. Ainsi, les travailleurs frontaliers revenant du Grand-Duché et notamment de la gare d'Athus ou du P+R de Rodange pourrait s'y arrêter facilement.

Le bar pourrait être tenu par des associations locales comme c'est le cas dans le marché du terroir de Légglise ou de Martelange.

L'Agence de Développement Local (ADL) ainsi que l'employé communal en charge des marchés seront chargés de l'organisation et des événements.

2. Justification du projet

Une demande générale liée au développement des circuits-courts alimentaires sur le territoire a été soulevée à maintes reprises lors des consultations villageoises et en CLDR. Ces derniers répondent en effet aux attentes grandissantes des consommateurs, de plus en plus à la recherche de transparence et de proximité. Le premier objectif de la stratégie du PCDR consiste d'ailleurs à favoriser la consommation de produits locaux et à rapprocher les producteurs des consommateurs.

Malgré une diminution de son nombre d'exploitations agricoles depuis une vingtaine d'années, l'agriculture est encore bien présente sur le territoire d'Aubange, notamment à Rachecourt et à Aix-sur-Cloie qui comptent plusieurs fermes en activités. Il y a également quelques activités de diversification agricole qui promeuvent les productions locales. Quant aux exploitants, bien qu'ils soient vieillissants, la population voit apparaître une nouvelle génération d'agriculteurs sur la commune.

L'organisation d'un marché couvert répond ainsi à différents enjeux : le soutien de la filière agricole, à travers le développement des circuits-courts alimentaires et la promotion d'une alimentation plus locale ; le soutien et le développement de l'économie locale, concurrencée par le Grand-Duché de Luxembourg.

En outre, la mise en place d'un marché de type « après-journée » une fois par mois à Aubange vise aussi à favoriser les liens et les rencontres entre les habitants du village mais aussi avec l'ensemble des habitants de la commune. Il touchera d'autres publics que ceux des marchés existants (Athus le vendredi matin et Halanzy le samedi matin) et sera ainsi complémentaire.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs stratégiques suivants :

Objectif	1. Renforcer l'économie locale par la mise en valeur des ressources du territoire
Objectifs opérationnels	1.1 Aider au développement des circuits-courts alimentaires et promouvoir une alimentation plus locale 1.2 Faire connaître la Commune positivement via des opérations et la promotion touristiques

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Programme Stratégique Transversal (PST) 2019-2024** : Développer et soutenir un environnement propice à un emploi de qualité sur notre territoire ;
- **Agence de Développement Local (ADL)** : Soutenir, créer et développer des activités économiques ; Impulser, dynamiser et coordonner des actions d'attractivité et de marketing territorial ;
- **Parc Naturel de Gaume (PNdG)** : Valoriser l'identité territoriale et ses ressources naturelles et humaines ; Améliorer la cohésion sociale et la qualité de vie dans les villages ; Sensibiliser le public aux différentes richesses naturelles, culturelles etc. de notre région ; Utiliser la gastronomie locale comme vecteur de développement économique ; Développer les filières locales et les circuits courts.

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	★★★ Échanges et rencontres sociales
ENVIRONNEMENT	★★★ Production et consommation locales
ÉCONOMIE	★★★ Dynamisme de l'économie locale

Légende : ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☹ Pas d'impact

Ce projet correspond à la **stratégie wallonne de développement durable** :



Objectif 11 – Villes et communautés durables :

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.

5. Localisation et statut

Place Abbé Michel Gigi à Aubange

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet** : Commune d'Aubange et ADL
- **Partenaires** : Agence de Développement Local (ADL), producteurs, employé communal des marchés, syndicat d'Initiative, associations

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Projet d'aménagement d'une halle sur la place Gigi à Aubange dans le cadre du PCDR (lot 1).

État du dossier

Des activités ont régulièrement lieu sur la place Abbé Michel Gigi.

Programme des travaux et/ou aménagements

Sans objet.

Planification

Sans objet.

Démarches administratives à réaliser

Sans objet.

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

Il sera nécessaire de définir la temporalité des actions à réaliser, afin d'assurer la pérennité et le dynamisme du projet, en particulier pour la gestion des espaces.

8. Estimation globale du coût

Des moyens humains seront nécessaires pour l'organisation (0,1 ETP) ainsi que des moyens financiers pour la communication (7.500 €/an).

Projet rémunérateur : Non

9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Organisation du marché	1X/mois	Commune d'Aubange

Indicateur de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombre de producteurs présents au marché	10	Commune d'Aubange
Nombre de participants	50	Commune d'Aubange

10. Annexes

Sans objet.